

Couvreur Photovoltaïque

PUBLIC

Installateur, couvreur ou étancheur, souhaitant se former ou se perfectionner à la pose des modules photovoltaïques en toiture

PRE REQUIS

CAP Charpente/Couverture ou 5 ans d'expérience en travaux en Charpente / Couverture.

De plus, des connaissances de base en électricité sont nécessaires.

PROGRAMMATION

Durée : 3.0 jours - 21 h.

Pers. / session : 8 maxi

Tarif : 900 € HT (TVA : 20%)

DATES & LIEUX

Selon calendrier en ligne :

<https://www.fenix-formation.fr>

LE FORMATEUR

Ingénieur, dispose de 18 années d'expérience dans la formation et l'ingénierie du Bâtiment.

LE CENTRE DE FORMATION

Fénix Formation, déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84730198473 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, référencé QUALIOP

CONTEXTE

Les systèmes solaires photovoltaïques produisent de l'électricité, une énergie communément reconnue comme fiable et noble. La baisse surprenante et continue du coût des panneaux photovoltaïques, ainsi que l'arrêté du 6 octobre 2021 (dit S21) en France, ont permis de donner une accélération importante au déploiement de l'énergie solaire photovoltaïque.

Les installations photovoltaïques se généralisent donc, aussi chez les particuliers que sur les toitures des grands bâtiments.

La mise en oeuvre d'une installation photovoltaïque fait intervenir deux compétences distinctes mais complémentaires : l'électricien et le couvreur.

La présente formation est développée spécialement pour les couvreurs qui se destinent à réaliser le montage des panneaux photovoltaïques en toiture ou sur ombrière.

OBJECTIFS

La formation a pour objectif de permettre au participant de maîtriser les aspects suivants :

- Le contexte administratif et réglementaire
- Les techniques de pose, les points sensibles
- Etat des malfaçons souvent rencontrées, à éviter
- Spécificités et câblage des modules photovoltaïques en toiture

EVALUATIONS PRATIQUES & THEORIQUES

A l'issue de cette formation, le stagiaire devra réussir un examen (QCM) de validation des connaissances acquises, auquel une note minimum de 24/30 est exigée.

Un contrôle pratique, comprenant exercices écrits et manipulations sur banc d'essai, fait également partie de l'évaluation du participant, auquel une note minimum de 80/100 est exigée.

L'avis favorable délivré par le centre de formation est soumis à l'obtention des notes minimales sur les 2 évaluations.

PROGRAMME

Le contexte réglementaire et administratif

Le marché du solaire photovoltaïque (mondial, européen, français)

Les démarches administratives liées à la réalisation d'une installation photovoltaïque

Le cadre des aides financières / Les textes de lois

Schémas de principe d'une installation photovoltaïque

Ratios de dimensionnement utiles

Limites de prestation Couvreur / Electricien

Etat de l'art des techniques traditionnelles de couverture ? Etude des DTU

Les normes Neiges et Vent

Couverture en tuile à emboîtement ou à glissement

Couverture en tuile canal

Couverture en ardoise

Couverture en bac nervurés

Couverture en feuilles de zinc

Les écrans de sous-toiture

Techniques de pose des panneaux photovoltaïques en toiture

Pose en surimposition

Pose en encastrée

Pose lestée

PROGRAMME DE FORMATION

Pose thermo-fusionnée
Pose sur potelets
Autres modes de pose : brise-soleil, garde-corps, ombrières

Spécificités de pose des panneaux photovoltaïques

Evaluation du risque d'ombrage, relevé de masque
Câblage en série / parallèle des modules photovoltaïques
Cheminement des câbles en toiture
Prise en compte des facteurs extérieurs : pluie, poussière, chaleur.
Sensibilisation aux risques électriques lors de la pose et des interventions ultérieures